

## PIEGEAGE DE CHATS POUR STERILISATION ET IDENTIFICATION

L'année dernière, à la demande de nombreux habitants, une campagne de piégeage pour chats harets (chats domestiques retournés à l'état sauvage, suite à des abandons, des déménagements où les propriétaires n'ont pas voulu de leur animal) et de stérilisation et identification visant à limiter cette expansion a été mise en place par le service des Gardes Nature Communautaires de PMA.

**Au vu du succès de cette campagne, nous avons décidé de renouveler celle-ci pour 15 chats du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2023.**

Cette campagne est financée par la commune en collaboration avec la Fondation 30 millions d'amis.

A l'issue de cette stérilisation, les chats seront relâchés sur leur lieu de capture.

Un piège à chat est un type de cage qui se ferme des deux côtés avec une sorte de trappe. En touchant un certain point sur le sol du piège à chat, la porte ouverte est relâchée et se referme, de sorte que le chat reste assis dans le piège et ne peut pas s'échapper tout seul. **LE PIÈGE A CHAT EST UN PIÈGE VIVANT QUI NE PRESENTE AUCUN RISQUE POUR L'ANIMAL PIÉGÉ ET NE PEUT PAS CAUSER DE BLESSURES.**

Afin de sélectionner uniquement des **chats sauvages** (harets), il est recommandé aux propriétaires de chats domestiques de procéder à leur identification par tatouage ou par transpondeur (puce) **OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CHATS DEPUIS JANVIER 2012 (article L212-10 du code rural et de la pêche maritime, modifié par la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 art 28).**

Tout chat identifié par ces procédés sera relâché.

Ce piégeage ne peut se faire que dans une propriété privée. **C'est pourquoi, nous vous demandons de venir vous inscrire en Mairie dès à présent si vous souhaitez accueillir une « cage piège » dans votre jardin afin de pouvoir récupérer les chats. Les cages seront mises dans les quartiers où il y a le plus de chats errants.**

Pour rappel, la stérilisation est la **seule solution efficace pour maîtriser les populations de chats** face à l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats qui ne résolvent par la pullulation. D'une part, la stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc... D'autre part, elle enrayer le problème des odeurs d'urine et de miaulements des femelles en période de fécondité.

**Un animal est un être vivant, si nous décidons d'adopter un animal de compagnie, n'oubliez pas que c'est pour des années. Un animal abandonné n'est pas un animal heureux d'être en liberté mais un animal en danger !!!**

Nommay, le 31 mars 2023

**Sophie FAIVRE**  
Conseillère déléguée,  
Référente aux affaires animales

  
